Sainte-Anastasie sur Issole

Je crois en l'avenir, c'est là où je veux vivre. Woody Allen.

BULLETIN MUNICIPAL

AOUT 2012

N°260

LE MOT DU MAIRE

Ce temps, qui n'est rien quand on veut l'expliquer, mais qui dure tant ou si peu quand il est le nôtre, nous l'avons vécu en cheminant dans notre été provençal ponctué d'aïoli, de méchoui, de moules frites et même de quelques esclandres tout à fait nécessaires à notre équilibre mental …

Aujourd'hui à l'heure de l'atterrissage nous retrouvons nos préoccupations ordinaires et les réalités qui, année après année, rythment la vie de notre village.
Puis bientôt ce sera la rentrée des classes, les travaux des vendanges et l'arrivée toujours attendrissante des feuilles d'impôts.

Pour nous, c'est-à-dire pour la commune, il s'agira alors de préparer la prochaine année, ses projets, ses investissements et sa fiscalité dans un contexte plombé de sérieuses incertitudes économiques et sociales.
Cependant, bien que ce tableau puisse vous paraître morose, il n'en est pas moins porteur d'une réflexion et d'espoirs nécessaires au devenir à moyen terme de Sainte-Anastasie ... (qui n'est pas qu'une Sainte).

En avançant ainsi peu à peu vers notre futur Plan Local d'Urbanisme, nous dessinerons ensemble notre nouvel espace vital en portant notre regard au-delà de nos souliers vers un avenir rieur « à la chinoise » ou plus modestement vers nos successeurs, qui si vous le préférez seront nos enfants.

Jean-Pierre MORIN

Val d'Issole

E-mail : s.anastasie@wanadoo.fr site : www.ste-anastasie.fr

CHRONIQUE MUNICIPALE

Compte rendu du Conseil Municipal en date du 17 aout 2012

Le Maire informe le conseil de la démission, pour raisons personnelles, de Monsieur Roger SABATIER de ses fonctions de Conseiller Municipal et de 3ème Adjoint.
Il exprime au nom de l'ensemble des élus ses regrets devant une décision qu'il respecte mais qu'il regrette et adresse à Monsieur SABATIER ses remerciements personnels pour sa contribution toujours loyale et efficace au sein de l'équipe municipale.

Délibération n° 2012-39
Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à verser à la Mutuelle Nationale Territoriale une subvention de 294.61 € pour le second semestre 2011.

Délibération n° 2012-40
Le Maire propose au Conseil Municipal un avenant de transfert au profit de la Société France Pylônes Services (anciennement Bouygues Telecom Services) de la concession conclue avec Bouygues Telecom. Afin de permettre le développement et l'évolution de ses services, Bouygues Telecom a décidé de céder son pylône sis au stade municipal à Ste-Anastasie sur Issole (83136) références cadastrales : section C parcelle 512, installé sur le domaine public à sa filiale « France Pylônes Services ».
Cet avenant a pour objet de définir les modalités de substitution de la Société « France Pylônes Services » à l'actuel titulaire de la convention. Les autres conditions de la convention restent inchangées.
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à prendre les mesures découlant de cette décision notamment signer le dit avenant et toutes les pièces contractuelles s'y référant.

Délibération n° 2012-41
Une subvention de 4 000 € est accordée à l'unanimité à l'Association du Personnel Communal.

Délibération n° 2012-42
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du choix de la commission d'appel d'offres en ce qui concerne la fourniture et la livraison des repas en liaison froide du restaurant scolaire : S.A.S. SAINT MAX TRAITEUR à Saint-Maximin
Le Conseil Municipal prend note de ce choix et autorise Monsieur le Maire à signer le marché à procédure adaptée et toutes les pièces s'y rapportant.

Délibération n° 2012-43
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du choix de la commission d'appel d'offres en ce qui concerne le projet du schéma directeur d'alimentation en eau potable : CEREG TERRITOIRES à Aubagne.
Le Conseil Municipal prend note de ce choix et autorise Monsieur le Maire à signer le marché à procédure adaptée et toutes les pièces s'y rapportant.

Délibération n° 2012-44
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander au Conseil Régional une subvention, la plus élevée possible, pour l'aider à financer la numérisation des plans cadastraux de la Commune.
Le Maire présente le devis estimatif qui s'élève à la somme de 2 134.20 €.

Délibération n° 2012-45
Dans le cadre d'une politique d'anticipation foncière de la Commune sur une opération d'intérêt public, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir une parcelle au lieu-dit « Pécaussier » cadastrée n° 234 section C d'une superficie de 2 810 m² située en zone ND du P.O.S.
Le prix a été fixé à 12.20 € le m² soit 34 282 € après concertation avec la propriétaire.

Délibération n° 2012-46
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de signer un avenant n° 2 avec la SEERC (Eaux de Provence). Cet avenant a pour objet :
1) de prendre en compte les nouvelles charges liées à la modification du procédé de déshydratation des boues ;
2) de substituer de nouveaux indices des prix à ceux qui ne sont plus publiés par l'I.N.S.E.E., entrant en compte dans la formule d'indexation des prix prévue à l'article 33 du contrat.

Délibération n° 2012-47
Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

Fonctionnement :

6238 Impressions et reliures	+ 1 300 €
62381 Impressions et reliures	+ 10 000 €
6256 Missions	+ 100 €
6541 Créances admises en non valeur	+ 1 000 €
022 dépenses imprévues fonctionnement	- 12 400 €

Investissement :

Opération 11 : Travaux aménagement cave coopérative

2315 Installations générales	- 1 500 €
2152 Installations de voirie	+ 1 500 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Délibération n° 2012- 48
Monsieur le Maire présente le rapport d'activité, le compte rendu financier des services de l'eau et de l'assainissement de la société fermière « Eaux de Provence » correspondant à l'exercice 2011.

C.C.A.S

Dans le cadre des dispositions mises en place par le Conseil Général un « Guide pour l'amélioration Energétique des Logements" a été élaboré à l'attention des ménages qui rencontrent des difficultés pour régler leurs factures énergétiques.
Ce document est disponible auprès du C.C.A.S

Pyramide des âges
Savez-vous qu'actuellement, 1,5 million de personnes âgées de plus de 80 ans vivent en France et qu'en 2035 ce nombre atteindra 6,1 millions. Une telle évolution explique l'intérêt et le développement des moyens de prévention et d'aide à la personne.
Le C.C.A.S de Ste-Anastasie ne disposant pas de moyens pour assurer ces services oriente les demandeurs vers les nombreuses associations spécialisées d'aide à domicile présentes sur le canton.

Titre de transport « PASS'JEUN »
Afin que les jeunes varois puissent accéder en dehors des périodes scolaires au réseau départemental Varlib', le Conseil Général a mis en place un nouveau titre de transport Pass'Jeun.
Ce nouveau Pass'Jeun permettra aux collégiens et lycéens titulaires de la carte Varlib de circuler sur les lignes régulières pour toutes les destinations Varlib'. Cette disposition applicable depuis le mois de juillet sera maintenue pour l'année 2012/2013.

MICRO CRECHE « L'EAU VIVE »
réouverture le 27 août 2012

BAFA :
L'association UFCV assure une formation professionnelle notamment aux métiers de « l'animation sociale et socioculturelle. Ainsi elle propose une formation au BAFA/D (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) destinée aux jeunes à partir de 21 ans.

Une brochure sur les formations est à disposition à l'accueil de la mairie. Toute information complémentaire concernant les modalités d'inscription est sur **www.bafa.ufcv.fr**.

Interdiction de l'emploi du feu

La préfecture du Var rappelle que l'emploi du feu est interdit entre le 1er juin et le 30 septembre à l'intérieur des bois, forêts, maquis, garrigues et à moins de 200 m et sur les voies traversant ces espaces (arrêté préfectoral du 5 avril 2004). Plus d'informations sur le site ***www.cdig-var.org***.

Sécheresse : les Varois appelés à économiser l'eau

En raison de la pluviométrie déficitaire constatée pendant les mois d'hiver 2011-2012, ainsi que la baisse continue du débit des cours d'eau et du niveau des nappes, le Préfet du Var a pris, le 21/08/2012, un arrêté plaçant ainsi le département en situation de vigilance anti sécheresse.
Les usages d'eau sont ainsi restreints. Les Varois et tous les Maires des communes sont ainsi appelés à faire des économies en eau.
Ainsi, les compteurs ou systèmes de comptages concernant les prélèvements en rivière, gravitaires ou par pompages, ainsi que les prélèvements par forage doivent respecter des mesures précises.
De même, les compteurs d'arrosage des espaces sportifs de toute nature, des stades et des terrains de golf doivent, quelle que soit l'origine de l'eau, être relevés à une fréquence mensuelle et les index doivent être enregistrés sur un registre ou un cahier prévu à cet effet.
Ce registre devant être présenté à toute réquisition en cas de contrôle.

TRAVAUX DU MOIS

- Préparation des festivités St-Just
- Commémoration
- Tonte des espaces verts
- Arrosage Arboretum et espaces verts
- Travaux divers aux écoles
- Préparation de la rentrée scolaire

URBANISME

Abrogation de la majoration des droits à construire

Le 25 juillet 2012, l'Assemblée Nationale a adopté sans modification la proposition de loi déjà adoptée par le Sénat en première lecture et visant à abroger la loi n° 2012-376 du 20 mars 2012 relative à la majoration des droits à construire.

Quelles conséquences pour la commune ?
La commune ayant engagé une procédure de consultation, l'abrogation de loi met fin à la procédure.

COLLÈGE DE ROCBARON - ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013 - RENTRÉE DES ÉLÈVES

- MARDI 4 SEPTEMBRE 2012 (9h – 17h) : *Rentrée des élèves de 6°*
- MARDI 4 SEPTEMBRE 2012 (14h – 17h : *Rentrée des élèves de 3°*
- MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2012 (8h – 12h) : *Rentrée des élèves de 5°*
- MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2012 (9h – 12h) : *Rentrée des élèves de 4°*

Les cours effectifs débuteront jeudi 6 septembre 2012.

(*Programme et listes des fournitures disponibles à l'accueil de la mairie*).

RENTRÉE SCOLAIRE 2012/2013 à Sainte-Anastasie sur Issole
INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Avant toute inscription aux écoles communales, il est indispensable de passer en mairie afin d'obtenir un certificat d'inscription scolaire.
Ce document vous sera délivré dans un délai de 48h sur présentation :

- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- du livret de famille
- de la carte d'identité des parents ;
- du certificat de radiation de l'ancienne école (si déjà scolarisé) ;
- ainsi que l'imprimé retiré sur place complété.

ECOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE

La rentrée des enfants aura lieu le **MARDI 4 SEPTEMBRE 2012** à 8h30

ECOLE PRIMAIRE – Nouvelles inscriptions

Le Directeur prendra les nouvelles inscriptions le **VENDREDI 31 AOUT** de 9h00 à 12h00.
Veuillez être munis :

- du certificat de radiation (de l'établissement scolaire précédent) ;
- du certificat d'inscription délivré par la mairie ;
- du carnet de vaccination ;
- du livret scolaire
- assurance scolaire (MAE, …)
- ainsi que du livret de famille

TRANSPORTS SCOLAIRES – Délivrance des cartes

Les cartes de transports scolaires sont délivrées en mairie.
Prix : 100 € (tarif forfaitaire pour l'année scolaire). Se munir de deux photos d'identité.

GARDERIE SCOLAIRE - - Inscriptions année 2012-2013

La garderie scolaire fonctionne dans les conditions suivantes :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

- Matin : de 7H30 à 8H30
- Soir : de 16H30 à 18H précises

Si aucune inscription préalable n'est nécessaire le matin, il est toutefois demandé aux parents d'inscrire leur enfant auprès de la responsable de la garderie le matin avant 8H30 pour la garderie du soir.
TARIF : pour toute prise en charge effectuée par le personnel de surveillance, les frais de participation dus par les parents sont de 1 € par jour (matin et/ou soir), les tickets sont en vente exclusivement à la mairie aux heures d'ouverture auprès du service des affaires scolaires.

- tout enfant que l'on ne vient pas chercher dès la sortie de l'école « est pris en charge ».
- tous les paiements sont effectués d'avance, soit le matin pour la journée.

A défaut de cette procédure les enfants ne seront pas accueillis.

RESTAURANT SCOLAIRE

Les inscriptions au restaurant scolaire de la commune seront prises en mairie à compter du MARDI 28 AOUT 2012.
Se munir des justificatifs de domicile de moins de trois mois ainsi que des justificatifs de travail des deux parents.
Nota : Pour le jour de la rentrée, inscrire impérativement les enfants avant le **VENDREDI 31 AOUT** (au plus tard à 9H).

LA VIE AU VILLAGE

Attention !

Pour les habitants du centre-village dont la collecte emballages est en porte à porte (sacs jaunes), nous vous rappelons que le jour de sortie de votre sac est :

Le vendredi avant 8h30

Cependant, nous avons pu remarquer que cette consigne n'est pas toujours respectée et que de nombreux sacs sont déposés sur les **bacs à emballages jaunes** situés sur le **parking des ferrages** engendrant un point sale.
Afin de retrouver un peu de propreté, les bacs jaunes du parking vont donc être retirés prochainement !
Merci pour votre compréhension !

Condition d'application de la garantie fuite

Pour garantir l'égalité des abonnés devant le service, les surconsommations d'eau issues de fuites après compteur seront traitées comme suit :
- en cas de consommation anormalement élevée provenant d'une fuite après compteur dûment constatée et sauf si celle-ci résulte d'une faute ou d'une négligence de sa part, l'abonné, sur sa demande, pourra bénéficier d'une réduction de facturation.

Dans ce cas et si l'abonné a constaté une fuite entraînant une consommation supérieure au double de sa consommation habituelle, la facturation pour un semestre sera ramenée à 2,5 fois de la moyenne des consommations afférentes suffisante, un niveau de consommation habituelle sera calculé sur la base de la consommation enregistrée aux cours de la période suivante. Cette disposition ne pourra pas s'appliquer sur deux périodes de relevés consécutives.
L'abonné disposera d'un délai de 3 mois maximum pour procéder à la réparation de ses installations, à compter de sa constatation, faute de quoi la garantie fuite ne pourra pas s'appliquer.
Le client doit signaler la fuite après compteur en appelant au **0810 457 457**.

A. ISTRIA, Adjoint.

FETE DE LA ST-JUST

L'aubade donnée par la PEÑA LOS PESCALUNAIRES aux habitants du centre du village a marqué d'une manière joviale et entraînante le début de la fête patronale. Soleil et musique étaient au rendez-vous, mais que serait cette fête annuelle sans les quelques décibels qui l'accompagnent durant ces quatre jours !!!

COMMÉMORATION DU 17 AOUT 1944

Comme chaque année, depuis 2008, de nombreuses personnes ont participé à la commémoration de la libération du village. Ce rassemblement d'anciens, militaires et civils qui ont vécu des épisodes douloureux lors de la dernière guerre, est un moment de profonde camaraderie.

CONCERT « OPERA DE TOULON » avec le Conseil Général du Var

Mercredi 18 juillet 2012 à 20h30, par une chaude soirée d'été, l'ensemble à cordes de l'orchestre symphonique de l'opéra de Toulon a présenté un concert d'œuvres de GRIEG et de VIVALDI qui a ravi un auditoire nombreux et enthousiaste.

JOURNÉE DE L'ISSOLE 2012 à Sainte Anastasie sur Issole

Rendez-vous le **samedi 15 Septembre à 10h00** au pré de la Font (proche de l'école primaire).

Cette journée de l'Issole est une **journée d'action où l'on vient ramasser les déchets présents dans et au bord de l'Issole** ; des sacs poubelles et des gants vous seront remis. Cette journée de l'Issole est aussi une journée de sensibilisation où chacun, petits et grands, comprend pourquoi et comment préserver l'Issole.

En fin de matinée, un **apéritif** composé de produits locaux et bio sera offert.
Merci de venir nombreux.

Photographie prise le 25 07 2012 dans l'Issole

Le contrat de rivière Caramy / Issole :

Les derniers mois ont permis aux communautés de communes du val d'Issole et du comté de Provence ainsi qu'aux communes de Besse sur Issole, Cabasse et Flassans sur Issole de délibérer pour approuver la convention de partenariat permettant de concrétiser les modalités administratives de l'élaboration du contrat de rivière Caramy / Issole.
En parallèle, la communauté du comté de Provence s'est chargée du recrutement d'un ingénieur chargé de l'élaboration du contrat. Il s'agit de Mme Chollet Anne-Evelyne qui prendra ses fonctions le 03 Septembre prochain.
Les objectifs du contrat de rivière sont :
*Instaurer une gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau,
*Améliorer la qualité des eaux en réduisant les pollutions diverses existantes,
*Réduire les risques d'inondation,
*Préserver et mettre en valeur les milieux aquatiques,
*Animer, informer et sensibiliser les différents publics et usagers.

L'espèce Caloptéryx virgo, le Caloptéryx vierge (une demoiselle) :

Photographie de Caloptéryx virgo femelle
(prise dans l'Issole le 25 07 2012)

Habitat :
On la trouve typiquement dans les ruisseaux boisés, comme l'Issole.

Reproduction et cycle de vie :
La femelle fécondée pond jusqu'à 300 œufs durant la période de reproduction, sur les plantes émergées ou flottantes.
Les œufs éclosent après environ 14 jours.
La larve ressemble à un bâton muni de longues jambes. Elle se développe sous l'eau durant un à deux ans. Elle hiverne dans la boue.

Comportement :
Ils vont se percher sur les roches, les herbacées et les arbres de la ripisylve (ensemble des formations végétales présentes sur les rives d'un cours d'eau). Ils chassent des insectes qui passent.

L'influence de l'environnement :
Cet insecte est sensible à l'oxygénation de l'eau.
Il souffre donc des diminutions de teneur en dioxygène de l'eau qui peuvent résulter de l'eutrophisation du milieu (prolifération d'algues invasives due à des rejets de phosphate et/ou d'azote) ainsi que de l'oxydation de matière organique ou de composés chimiques.

Photographie de Caloptéryx virgo mâle
(prise dans l'Issole le 25 07 2012)

Mathieu Bonnefoy, conseiller municipal et professeur agrégé de SVT.

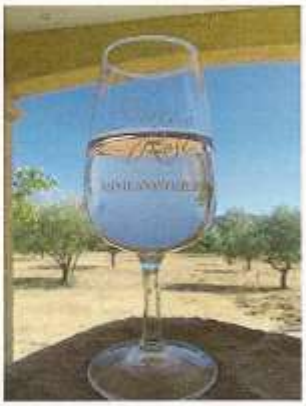

SOIRÉE A ROSÉ :

Samedi 28 juillet Ste-Anastasie a accueilli à son tour les vignerons et producteurs du Val d'Issole pour la traditionnelle « Soirée à… Rosé ».
Cette fête fut l'occasion de goûter aux vins et produits locaux et de s'initier à l'œnologie.
La cave coopérative a suscité l'admiration des visiteurs surpris de la beauté des lieux.

MÉCHOUI du 15 août

Les nombreux participants au traditionnel méchoui du 15 août témoignent de la réussite de cette journée.
Le président, les bénévoles du Comité des Fêtes et l'animateur ont par leur dynamisme assuré le succès de cette journée de clôture des festivités.
Merci à tous et à l'année prochaine.

La campagne n'est plus ce qu'elle était.

Comme chaque année à cette saison, la chaleur aidant sans doute, le mot « tolérance » disparait de notre vocabulaire.

Tout n'est que griefs contre les autres, les chiens qui aboient ; les flonflons de la fête ; le bruit des tronçonneuses, élagueuses, tondeuses… ; les ploufs dans la piscine à des heures insensées …. Sans oublier les nuisances olfactives, le mur du voisin qui est trop haut, le cabanon qui ne devrait pas exister, la servitude qui n'est pas respectée, le vallon qui est bouché…..

Enfin tout y passe. Mais que serait la vie sans ces petits désagréments qui font la vie.
Il appartient à chacun d'y mettre un peu du sien et de faire son autocritique avant de jeter le bébé avec l'eau du bain dans le jardin des voisins.

Anastase

Je viens d'apprendre que votre calendrier républicain portait bien moins au rêve que ne l'était cet autre imaginé par le malheureux Fabre d'Eglantine.
Aujourd'hui en effet chaque jour calendaire est dédié à une grande cause nationale dont aucune n'est particulièrement réjouissante. Par exemple il n'y a plus de fête du soleil, mais celle de la mortelle canicule ; il n'y a plus celle de la gastronomie, mais celle de la famine dans le monde et comme celà pendant 365 jours... Ce qui n'est pas gai !
Heureusement parait-il il y a encore la journée de la femme.

Que la paix soit avec vous.
Anastase le Bienheureux.

La vie associative

FORUM DES ASSOCIATIONS
Les associations du village ont rendez-vous avec vous le **SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2012** de 14h à 18h salle polyvalente afin de vous présenter en détail le contenu de leurs activités. N'oubliez pas, tous les présidents sont impatients de vous rencontrer.

Arts'Tasie
Bientôt la rentrée, déjà !

Chaque enfant, chaque lycéen ou étudiant y pense, s'en réjouit … ou s'en désole.
Quant à nous, nous serons heureux de nous retrouver, tant à « Arts'Tasie », qu'à la chorale « Chant et Amitié », aux jeux de société du jeudi, etc …
L'atelier d'Arts'Tasie dirigé chaque jeudi par Sylvie, reprend son activité le 6 septembre prochain.
En ce qui concerne les enfants désirant s'initier au dessin ou à la peinture, sous l'égide bienveillante de Dominique, des précisions seront données un peu plus tard, après le « forum des associations » du 8 septembre.
Actuellement, leur gros souci, on les comprend, c'est d'abord leur rentrée scolaire, plus proche.

Bonne rentrée à tous, petits et grands !
La Présidente, Marie LAURENT

LA QUINTESSENCE

C'est la rentrée et cette fois-ci on va prendre les devants : fini le stress du boulot, des horaires, des tâches quotidiennes.
Au programme : détente, bien-être, relaxation et sourires !
Le yoga derviche reprend le jeudi 6 septembre à 18h30 au dojo de l'ancienne école et le mardi à 19h.
Pascale vous réserve également une belle après-midi de découvertes le samedi 22 septembre.
14h30 Atelier Energie (45min)
15h30 Séance Type Philosophie (1h15)
17h30 Conférence : Yoga Derviche, la voie de l'harmonie et du bien-être.

Salle polyvalente, à Sainte-Anastasie sur Issole
Inscription ateliers et renseignements : 06.14.60.65.25

Jouer au tennis peut vous intéresser ?

Venez nous rejoindre le 8 septembre à partir de 14h au forum des associations, vous pourrez vous tester avec notre professeur.

Pour toute autre information sur notre club www.tctasie.fr
A très bientôt.
Le Président, Philippe DUPONT

Chorale Chant et Amitié

Comme chaque année nous serons présents au Forum des associations du 8 septembre.

Nos répétitions reprendront le lundi 10 septembre à 17h30. Nous accueillons tous les amateurs de chant, débutants ou non. N'hésitez pas à venir nous voir. A bientôt.

Le Président, Michel BERENGER

Football Club
de Ste-Anastasie

Les entrainements du F.C. Ste Anastasie reprendront le mercredi 5 septembre.
Rendez-vous au stade :
- à 15h30 pour les enfants nés en 2008, 2007, 2006
- à 17h15 pour tout les autres

Les documents pour les inscriptions vous seront distribués à ce moment-là et lors du forum des associations le samedi 8 septembre après-midi.
Le président, Olivier HOFFMANN

Club de Judo

Le club de judo a clôturé son année par son Assemblée Générale suivi d'un goûter. Puis nos champions ont eu la chance de rencontrer Audrey Tcheuméo avec laquelle ils ont pu s'entraîner à St Maximin (avant de pouvoir suivre ses exploits lors des J.O. de Londres). Un joli moment de partage très apprécié par nos judokas pour terminer cette belle année.

Présents au forum des associations le 8 septembre, vous pourrez nous rencontrer pour les inscriptions ou renseignements.

Bonnes vacances. Le bureau

Club des cigales

D'une manière générale la reprise des activités au local se fait en septembre : Travaux d'aiguilles, Jeux de société, peinture sur toile. Pour les autres activités, informatique, anglais, la date exacte de reprise n'est pas encore fixée Toute précision sera donnée lors du **forum des associations le 8 septembre de 14 à 18h.**

Projets de sortie du Club :

- Mercredi 12 septembre : Petit train touristique Carnoules-Brignoles avec visite du musée de Brignoles - repas au restaurant à Brignoles - prix par personne 35 € - **inscriptions avant le 30 août**
- Samedi 17 novembre à 20h30 : Zénith de Toulon - Laurent Gerra – Prix par personne 62€ sur la base de 30 personnes
- Vendredi 30 novembre à 20h30 : Zénith de Toulon - Le Ballet de Casse-Noisettes – Prix par personne 55€ sur la base de 30 personnes

Inscriptions et réservations avant le 15 septembre 2012 au 04 94 72 21 98

N'oubliez pas d'aller visiter le site des Cigales :
www.everyoneweb.fr/cigalestasie/

Club Danse Tasie
Bientôt la rentrée !!!!!

Le club a clôturé sa 11ème saison par son assemblée générale qui laisse apparaître un bilan positif et un nombre d'adhérents toujours plus nombreux puisque 75 membres ont terminés l'année avec nous. Pour satisfaire le plus grand nombre, cette 12ème année le club proposera 3 soirées de danse par semaine.

Alors si vous cherchez une activité ludique, à faire en couple ou bien seul, alors n'hésitez plus, le club de danse Tasie et son professeur diplômé Melle THEVENET Caroline, vous propose dés septembre, des cours de danses de salon (tango, passo doble, valse, fox-trot, chachacha, boston, quick-step, boléro, rock,…) sur 4 niveaux : débutants, intermédiaires, moyens et avancés, les lundis, mardis et mercredis soirs

Vous êtes plutôt attirés par les sonorités latines, aucun problème, le club vous recommande ses cours de Salsa Portoricaine débutants et intermédiaires, les mardis et mercredis soirs.

Et, grande nouveauté de cette année 2012-2013, le club propose également des cours de danses en ligne (madison, kuduro ,batchata….), les lundis soirs.

Venez nous rencontrer et poser toutes vos questions au forum des associations, le samedi 8 septembre 2012 de 14h à 19h à Saint Anastasie : nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

Reprise des cours mardi 11 septembre 2012
Pour tous renseignements, vous pouvez dés à présent joindre Yolande au 04 94 72 29 81

Comité des Fêtes
organise le dimanche 23 septembre
Brocante - Puces -
Marcé paysan et produits bio
de 7h à 19h Place de la Gare

SALOON COUNTRY DANCE

Avec ou sans partenaire, vous aimez la musique country, vous voulez passer un moment convivial entre gens de bonne compagnie. Alors je vous donne rendez-vous les mardis à 19h00 à la salle polyvalente des Négadisses de Sainte Anastasie.

Cours de COUNTRY DANCE
&
Cours de LINE DANCE

du débutant au confirmé

dispensés par un vrai professeur de danse diplômé (brevet d'état MbF et monitorat Country FCWDA) madame Lycia GARNIER.

Présence du club au forum des associations de Sainte Anastasie, le samedi 8 septembre de 14h à 18h.

Reprise des cours le mardi 11 septembre 2012 à 19h00

Renseignements scdtasie@orange.fr

06 89 87 98 43 et 06 72 99 52 63

Le Concert de fin de stage organisé par la Lyric's Company prévu le dimanche 26 août est ANNULÉ.

TASIE GYM

Les cours reprendront
le lundi 10 septembre à 9h30.
Pas de cours enfants.
La présidente, Evelyne BAUDU

TAXI Lorenzo
Champion du Var de Pétanque

BOUCLES DE L'ISSOLE

Déjà un quart de siècle et les Boucles de l'Issole continuent de se porter à merveille. Les nombreux participants ont parcouru les 11,2km à un rythme soutenu malgré la chaleur et le soleil ardent.

Tous les sportifs (marcheurs et coureurs) apprécient le circuit et l'organisation de cette manifestation dont la réputation n'est plus à faire.
Patricia et son équipe remercie tous les bénévoles et le personnel communal qui ont concouru au succès de ces 25èmes boucles.

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 8 septembre :
Forum des Associations de 14h à 18h salle polyvalente
Vendredi 14 septembre :
Assemblée Générale des Randonneurs
de 17h à 19h30 salle polyvalente
Samedi 15 septembre :
Journée « Rivière Propre » au Pré de la Font à 10h
Vendredi 21 septembre :
Assemblée Générale du Tennis Club
à 18h salle polyvalente
Samedi 22 septembre :
Journée "portes ouvertes" de la Quintessence
de 13h à 19h salle polyvalente
Dimanche 23 septembre :
FOIRE à la BROCANTE, PUCES, MARCHE PAYSAN
et PRODUITS BIO de 7h à 19h Place de la Gare
Vendredi 5 octobre :
Assemblée Générale Gym Tasie à 18h salle polyvalente
Week-end du 12, 13 et 14 octobre :
Exposition Arts'Tasie Salle polyvalente
Samedi 20 octobre :
Assemblée Générale des Cigales
de 11h à 17h salle polyvalente

Le carnet de Sainte Anastasie sur Issole

Naissances :
Nous avons le plaisir de vous annoncer les naissances de Alexandra MANISCALCO née le 7 juillet 2012, de Théo PASCAU né le 11 juillet 2012 et de Alicya LACROIX née le 12 juillet dernier. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Mariages :
Nous avons le plaisir de vous annoncer les mariages de Madame SCHLANSER Faustine et de Monsieur DARTOIS Jérémy célébré le 14 juillet 2012, le mariage de Madame ROYOT Sylvie et de Monsieur SEVOUMIANS Thierry célébré le 28 juillet 2012, le mariage de Madame BERNA Sophie et de Monsieur TAVIOT Sébastien célébré le 11 août 2012 ainsi que le mariage de Madame N'DIAYE Irène et de Monsieur PIGNOL Florian célébré le 17 août dernier. Félicitations aux nouveaux époux.

Décès :
C'est avec regret que nous vous annonçons les décès de Monsieur COLLAS René survenu le 9 juillet 2012, de Monsieur L'HONORÉ Jean-François survenu le 25 juillet 2012, de Monsieur COLIN Joseph "Marcel" survenu le 30 juillet 2012 et de Madame FARAUT Marie survenu le 5 août dernier.
Nous présentons à leurs familles toutes nos condoléances.

Remerciements :

Madame MOTA Sylvia remercie toutes les personnes l'ayant soutenue lors du décès de son époux Monsieur COLLAS René.

Les familles BAUDELET – NYS très touchées par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de Melvin vous remercie sincèrement.

Les poètes de Ste-Anastasie

Le papillon et la fleur

Il m'arrive souvent
En ce début printemps
De voir un papillon
Se poser en glouton
Sur une fleur des champs
Puis très rapidement
Partir vers d'autres fleurs.
Mais j'ai vu aujourd'hui
Un beau papillon jaune
Visiblement séduit
Par une simple fleur
A longue tige souple
- Mauve, modeste fleur -
Il resta longuement
Plus qu'à l'accoutumée
Sur cette fleur des champs
Pour mieux la butiner …
Une brise légère
Berçait les deux amants
Cette brise légère
Doucement, très longtemps,
Les a accompagnés.
C'était beau et touchant.
J'ai voulu le chanter.
Ce printemps 2012.

Jeannette Carrière

Alexander Knüpffer
Service de traduction et rédaction Anglais
13 Chemin de Bellevue
Sainte Anastasie-sur-Issole 83136
Tél: 04 94 04 25 49
E-mail: alex@knupffer.com

Xavier Chaix Conception

Maîtrise d'œuvre
06 88 22 90 80
Site internet : www.xavier-chaix-conception.fr
xavier.chaix13@gmail.com

- Construction maîtrisée
- Permis de construire
- Construction neuf / Rénovation
  Agrandissement / Aménagement de combles
- Suivi de chantier / Rapport de construction
- Démarches administratives
- Home Staging
- Conception 2D / 3D
- Garanties RC pro / décennale
  Dommage-Ouvrage...

Un projet de division ? Encadrement, démarches administratives de division parcellaire offerts si mandat de vente en exclusivité confié à nos partenaires.

Un projet de construction ? Etudes / dépôt du permis de construire / sélection d'artisans / suivi de chantier réception / garantie RC pro Décennale DO
A partir de 900 € / m2

De la partie ? Un tonton électricien, un cousin plaquiste ou vous même bon bricoleur, nous enlevons le lot que vous voulez pas faire et sans incidence sur les garanties.